



Chambre des communes



MONIQUE PAUZÉ

Députée fédérale
de
Repentigny

CIRCONSCRIPTION

184, Notre-Dame
Bureau 201
REPENTIGNY (Québec)
J7Z 2B9
Tél. : 450-581-3896
Fax : 450-581-9958

monique.pauze@parl.gc.ca

OTTAWA

Bureau 212,
Édifice de la Confédération
Chambre des communes
OTTAWA, Ontario K1A 0A6
Tél. : 613-992-5257
Fax : 613-996-4338

Repentigny, le 5 juillet 2021.

L'Honorable Jonathan Wilkinson
Ministre de l'Environnement

Chambre des Communes
Ottawa, Ontario,
Canada
K1A 0A6

L'Honorable Omar Alghabra
Ministre des Transports

Chambre des Communes
Ottawa, Ontario,
Canada
K1A 0A6

Objet : Protection des terres fédérales administrées par Aéroport de Montréal

Bonjour honorables ministres,

Je vous écris aujourd'hui après avoir été interpellé par bon nombre de citoyens, de citoyennes et de groupes environnementaux inquiets de ce qui adviendra des 155 hectares de terrain appartenant au gouvernement fédéral qui sont présentement administrés par Aéroport de Montréal (ADM), une société qui envisage actuellement d'y faire du développement commercial.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'avec les changements climatiques, les grands centres urbains font face à des canicules sans précédent. La situation catastrophique en Colombie-Britannique en est un bien triste exemple alors qu'une semaine après qu'un dôme de chaleur se soit installé sur la région, la GRC déplorait un bilan de 719 personnes mortes subitement. Montréal avait connu une situation similaire en 2018 alors qu'une vague de chaleur intense avait emporté 66 personnes sur l'île seulement.

Vous serez d'accord avec moi qu'à titre d'élus, il est de notre devoir de protéger nos commettants en mettant tout en œuvre pour atténuer les impacts du réchauffement planétaire. Protéger les espaces verts, les boisés, les milieux humides et par conséquent la faune et la flore est primordial dans la lutte aux changements climatiques et permet également de contrer les îlots de chaleur urbains.

L'urgence d'agir est bien réelle et le gouvernement fédéral a le pouvoir d'agir sur les terrains qu'il possède, dont les 155 hectares de terrain situé en bordure de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. À l'heure actuelle, il y existe seulement un projet d'usine prévu dans ce secteur que plusieurs considèrent comme le deuxième poumon vert de Montréal. Le moment est donc tout indiqué pour protéger cet endroit lieux avant que d'autres projets de développement ne se mettent en branle.



Chambre des communes



MONIQUE PAUZÉ

Députée fédérale
de
Repentigny

CIRCONSCRIPTION

184, Notre-Dame
Bureau 201
REPENTIGNY (Québec)
J7Z 2B9
Tél. : 450-581-3896
Fax : 450-581-9958

monique.pauze@parl.gc.ca

OTTAWA

Bureau 212,
Édifice de la Confédération
Chambre des communes
OTTAWA, Ontario K1A 0A6
Tél. : 613-992-5257
Fax : 613-996-4338

Protéger cette zone aurait de multiples avantages. Vous n'êtes pas sans savoir que les populations d'espèces canadiennes évaluées comme étant en péril au pays par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) ont décliné de 59 % en moyenne entre 1970 et 2016. D'ailleurs, le rapport publié au printemps 2018 par la commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada, Julie Gelfand, insistait sur les multiples déclinés constatés pour la période 1970-2014: recul de 43 % des populations de mammifères, de 34 % des populations de reptiles et d'amphibiens et de 20 % des populations de poissons. Chez les oiseaux, 44 % des populations ont diminué.

Depuis 2003, la liste des espèces en péril au Canada est passée de 233 à 800 espèces. 41 espèces ont disparu depuis. Ces données témoignent, encore une fois, de l'urgence d'agir. Le 29 juin dernier, 204 espèces d'oiseaux, 164 espèces végétales, 41 vertébrés et 101 espèces d'insectes et d'autres invertébrés ont été recensés sur les terres fédérales gérées par ADM, je vous invite donc ardemment à faire tout ce que vous pouvez afin que ces chiffres ne baissent pas ou que certaines des espèces qui s'y trouvent ne fassent leur chemin sur la liste du COSEPAC.

De plus, on a également porté à mon attention que la construction de l'usine de la société *Medicom* allait engendrer la destruction d'un corridor de biodiversité dans le secteur Technoparc/ADM/Golf Dorval, appelé *Champ des monarches* et que l'endroit sera sévèrement fragmenté par ce développement. Comme le *Champ des monarches* abrite une grande variété d'oiseaux, mais également le papillon monarche, une espèce considérée en péril par le COSEPAC, je me demandais si le projet a bel et bien été soumis à une analyse rigoureuse de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada afin que tous les impacts potentiels de cette usine sur les plans environnemental, sanitaire, social et économique soient pris en considération. Pour ma part, je ne vous cacherais pas que le fait qu'une espèce en péril ne bénéficie pas d'une protection automatique en vertu de la Loi lors de la mise en œuvre de nouveaux projets est une lacune qui se doit d'être corrigée.

Je le répète, l'urgence d'agir dès aujourd'hui est bien réel et le fait que ADM a créé en avril dernier une réserve de 18,5 hectares autour de l'habitat du petit Blongios est un pas dans la bonne direction, mais vous le savez, nous avons besoin de plus que cela. Je vous interpelle donc aujourd'hui pour vous demander de tout mettre en œuvre pour protéger les terres fédérales administrées par ADM afin de protéger l'environnement, mais aussi les citoyens et les citoyennes qui font face à une menace grandissante avec l'intensification des changements climatiques.

Veuillez donc agréer, messieurs les ministres, l'expression de mes sentiments distingués.

Monique Pauzé
Députée fédérale de Repentigny